

NOËL À SALLANCHES 2026 - 2027 FORMULAIRE DE CANDIDATURE

■ VILLAGE DE NOËL 2026 - 2027

- **LIEU** : parking Grenette - Sallanches (74)
- **DUREE** : 4 semaines du samedi 5 décembre 2026 au dimanche 3 janvier 2027 inclus
- **HORAIRES OBLIGATOIRES** * de présence de l'exposant (7j / 7j) :
Lundis et mardis - de 15h à 20h / Jeudis et vendredis - de 15h à 21h / Samedis - de 10h à 21h /
Mercredis et dimanches - de 14h à 20h / Jours fériés - de 14h à 19h
- **TYPE DE LOCATION** : location emplacement vide OU location d'un chalet (3m. x 2 m.)

* À ce stade, les horaires indiqués sont indicatifs. La Ville de Sallanches se laisse la possibilité de les modifier selon l'évolution de la programmation et de l'organisation sur le Village. Les exposants déjà inscrits seront informés des éventuels changements dans les meilleurs délais.

■ TARIFS DÉTAILLÉS :

FORFAIT ÉLECTRICITÉ	Du 5 décembre au 3 janvier > 30 jours
Tous les exposants	180€

LOCATION D'UN CHALET 3 x 2 m.	Du 5 décembre au 3 janvier > 30 jours
	450€
LOCATION D'UN EMPLACEMENT (forfait journalier)	Du 5 décembre au 3 janvier > 30 jours
Location d'un emplacement de moins de 10 ml	450€
Location d'un emplacement - à part. de 10 ml	500€

■ À RETOURNER :

AU PLUS TARD LE 27 SEPTEMBRE 2026

À MAIRIE DE SALLANCHES - Service Événementiel

Par courrier : 30, quai de l'Hôtel de Ville - BP 117 - 74700 Sallanches

Et / Ou par e-mail : evenementiel@sallanches.fr

À NOTER : La non-réception du formulaire avant la date limite (soit le 27 septembre 2026) fera office de refus de candidature au Village 2026-2027.

■ CONFIRMATION D'INSCRIPTION :

Après l'étude des dossiers, la Ville de Sallanches confirmera la participation, ou non, du candidat, par mail ou par courrier postal.

À NOTER : La Ville de Sallanches est seul juge de l'acceptation ou non d'un candidat.

En aucun cas il n'est tenu de donner les motifs de sa décision. Le rejet d'une demande ne donne lieu à aucune indemnité à quelque titre que ce soit.

Une participation précédente ne garantit pas l'acceptation de la candidature. De même, l'acceptation n'apporte aucun droit préférentiel dont le titulaire pourrait se prévaloir l'année suivante.

La participation à de précédentes éditions ne crée en faveur de l'exposant aucun droit de non-concurrence.

NOËL À SALLANCHES 2026 – 2027
FORMULAIRE DE CANDIDATURE

■ COORDONNÉES DE L'EXPOSANT :

Société :
Nom / Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél : E-mail :

■ TYPE DE LOCATION SOUHAITÉE :

- ☐ **Un chalet en bois** (mis à disposition par la Ville de Sallanches) mesurant à l'intérieur 3 x 2 mètres, équipé électriquement pour la durée du Village installé lors des festivités de Noël.
- ☐ **Un emplacement vide** sur le Village installé lors des festivités de Noël.
(Possibilité de branchement électrique) afin d'y installer un chalet (et annexes éventuelles) mesurant au total : Largeur : m X Profondeur : m

■ TYPE DE PRODUITS PROPOSÉS :

L'exposant propose à la vente, des produits alimentaires en rapport aux fêtes de fin d'année.
Ex. de produits proposés* - Précisez notamment si vous prévoyez des nouveautés par rapport aux années précédentes.

* Une liste exhaustive et détaillée vous sera demandée dans la Convention

Sucré :
.....
.....
Salé :
.....
.....
Boissons :
.....
.....

■ DOCUMENTS OBLIGATOIRES À FOURNIR :

- L'attestation d'assurance « **Responsabilité civile Professionnelle** » en cours de validité.
- Un extrait de l'enregistrement à la chambre du commerce, chambre des métiers et de l'Artisanat ou carte de commerçant non sédentaire datée de l'année 2026.
- Un justificatif d'identité en cours de validité.

Fait à, le / / 2026

Signature du responsable et cachet de la société